

<https://ricochets.cc/Linky-Enedis-des-consignes-de-pose-illegales.html>



Linky/ Enedis : des consignes de pose illégales !

- Les Articles -



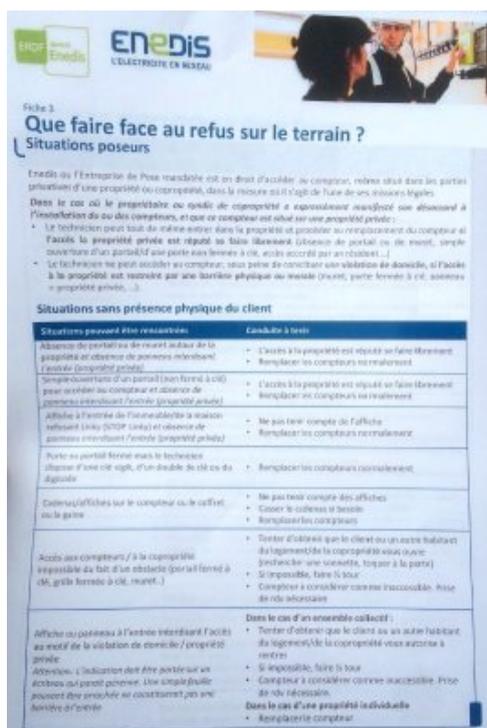
Date de mise en ligne : mercredi 9 mai 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Voici ci-dessous la fiche de pose destinée par ENEDIS aux poseurs de compteurs Linky, obtenue par des canaux militants.

Les préconisations de cette fiche sont clairement pour la plupart illégales. Ce qu'entend faire ENEDIS, c'est D'ABORD de violer la loi, ENSUITE de présenter la pose massive et illégale des compteurs Linky comme un fait accompli.

Question : puisque l'exemple de la violation légale vient d'en haut, la Loi reste-t-elle légitime ?



Enedis
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Que faire face au refus sur le terrain

Situations poseurs

Enedis ou l'entreprise mandatée est en droit d'accéder au compteur, même situé dans les parties privatives d'une propriété ou d'une copropriété, dans la mesure où il s'agit de l'une de ses missions légales.

Dans le cas où le Propriétaire ou syndic de copropriété a expressément manifeste son désaccord à l'installation du ou des compteurs, et que ce compteur est situé sur une propriété privée :

- Le technicien peut tout de même entrer dans la propriété et procéder au remplacement du compteur si l'accès à la propriété privée est réputé se faire librement (absence de portail ou de muret, simple ouverture d'un portail/d'une porte non fermée à clef, accès accrédité (sic) par un résident ...)

- ▶ Le technicien ne peut accéder au compteur, sous peine de constituer une violation de domicile, si l'accès à la propriété est restreint par une barrière physique ou morale (muret, porte fermée à clé, panneau « propriété privée,...) (sic)

Situations sans présence physique du client

Situations pouvant être rencontrées

Absence de portail ou de muret autour de la propriété et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)

Situations pouvant être rencontrées

Simple ouverture d'un portail (non fermé à clé) pour accéder au compteur et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)

Conduite à tenir

L'accès à la propriété est réputé se faire librement

Remplacer les compteurs normalement

Situations pouvant être rencontrées

Affiche à l'entrée de l'immeuble/de la maison refusant Linky (STOP Linky) et absence de panneau interdisant l'entrée (propriété privée)

Conduite à tenir

L'accès à la propriété est réputé se faire librement

Remplacer les compteurs normalement

Situations pouvant être rencontrées

Porte ou portail fermé mais le technicien dispose d'une clé vigik, d'un double de clé ou du digicode

Conduite à tenir

Remplacer les compteurs normalement

Situations pouvant être rencontrées

Cadenas/affiches sur le compteur ou le coffret ou la gaine

Conduite à tenir

Ne pas tenir compte des affiches

Casser le cadenas si besoin

Remplacer les compteurs

Situations pouvant être rencontrées

Accès aux compteurs/à la copropriété impossible du fait d'un obstacle (portail fermé à clé, grille fermée à clé, muret..)

Conduite à tenir

Tenter d'obtenir que le client ou un autre habitant du logement/de la copropriété vous ouvre (rechercher une sonnette, toquer à la porte)

Si impossible, faire 1/2 tour

Compteur à considérer comme inaccessible. Prise

de rdv nécessaire

Situations pouvant être rencontrées

Affiche ou panneau à l'entrée interdisant l'accès au motif de la violation de domicile/propriété privée.

Attention : L'indication doit être portée sur un écriteau paraissant pérenne. Une simple feuille pouvant être arrachée ne constituerait pas une barrière à l'entrée

Conduite à tenir

Dans le cas d'un ensemble collectif

Tenter d'obtenir que le client ou un autre habitant du logement/de la copropriété vous autorise à rentrer.

Si impossible, faire 1/2 tour

Compteur à considérer comme inaccessible. Prise de rdv nécessaire.

Dans le cas d'une propriété individuelle

Remplacer le compteur